

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-
RHÔNE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU JEUDI 09 AVRIL 2026**

N°DEL2026_041
Objet : Election
du président

L'an deux mille vingt six, le neuf avril à 18 heures 30, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Salle Louis Michel - Chemin Notre Dame - 13630 EYRAGUES, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de M. Marcel MARTEL.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 03/04/2026

PRÉSENTS :

Mme Corinne CHABAUD, M. Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE, M. Michel PÉCOUT, M. Michel GAVANON, Mme Jocelyne COUDERC-VALLET, M. Yves PICARDA, M. Eric LECOFFRE, Mme Sylvie MENVIELLE, M. Michel BLANC, M Gilles MOURGUES, M. Marcel MARTEL, M. Eric CHAUVET, Mme Adélaïde JARILLO, Mme Chantal ALEX, M. Jean-Pierre SEISSON, Mme Marina LUCIANI-RIPETTI, Mme Annie SALZE, Mme Annie CORNILLE, M. Jean-Marc DI FELICE, Mme Frédérique MARES, Mme Angélique YTIER-CLARETON, M. Aurélien BOUCHET, M. Jean-Louis DEVOUX, M. Jean-Luc PERIN, Mme Corinne NIETO, M. Jean-Christophe DAUDET, Mme Sandrine REBUFFAT, M Hugo JAUBERT, M David CHAMBON, M Mathias BERNAL, M Vincent LESCOT, M Laurent FABRE, Mme Valérie COLOMBET, M Serge TERNIER, M Serge LEVRARD, M Jérôme GUICHARD, M Marc LAMBERT, Mme Bénédicte FARE

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme Solange PONCHON donne pouvoir à M David CHAMBON, M. Cyril AMIEL donne pouvoir à M. Marcel MARTEL, M. Patrick MARCON donne pouvoir à Mme Corinne CHABAUD, Mme Cécile MONDET donne pouvoir à M. Yves PICARDA

Secrétaire de séance : M Hugo JAUBERT

En application de l'article L. 5211-2 du CGCT, le président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il



est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.
En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Dès lors, les conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection de la Présidence de Terre de Provence Agglomération.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

VU l'arrêté préfectoral n°2025-24, en date du 11/09/2025, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 ; L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du président annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE

Madame Corinne CHABAUD est proclamée présidente de la communauté et déclarée installée.

Nombre de votants :	42
Nombre de suffrages blancs :	5
Nombre de suffrages nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	37

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif, et d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au
registre des délibérations

Fait à Eyragues,



DÉPARTEMENT
Bouches-du-Rhône

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION
INTERCOMMUNALE A FISCALITE PROPRE

Élection du Président et des
Vice-Présidents

ARRONDISSEMENT
Arles

TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION

Effectif du conseil communautaire

PROCÈS-VERBAL
DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES
VICE-PRÉSIDENTS

.....42

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois de Avril à 18 heures 30 minutes, en application des dispositions du chapitre II du Titre II du Livre 1^{er} de la deuxième partie relatives aux maires et aux adjoints par renvoi de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de l'établissement public de coopération intercommunale de Terre de Provence Agglomération- salle Louis Michel – Chemin Notre Dame – 13630 EYRAGUES

Étaient présents les conseillers communautaires suivants :

Nom Prénom	Présent	Absent	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L.2121.20 du CGCT)
ALEX Chantal			
AMIEL Cyril		X	Donne pouvoir à Marcel MARTEL
BERNAL Mathias			
BLANC Michel			
BOUCHET Aurélien			
CHABAUD Corinne			
CHAMBON David			
CHAUVET Eric			
COLOMBET Valérie			
CORNILLE Annie			
DAUDET Jean-Christophe			
DEVOUX Jean-Louis			
DI FELICE Jean-Marc			
FABRE Laurent			
FARE Bénédicte			
GAVANON Michel			
GUICHARD Jérôme			
JARILLO Adélaïde			
JAUBERT Hugo			
LAMBERT Marc			
LECOFFRE Eric			
LESCOT Vincent			
LEVRARD Serge			
LUCIANI Marina			
MARCON Patrick		X	Donne pouvoir à Corinne CHABAUD
MARES Frédérique			
MARTEL Marcel			
MARTIN-TEISSERE Jean-Marc			
MENVIELLE Sylvie			
MONDET Cécile		X	Donne pouvoir à Yves PICARDA
MOURGUES Gilles			
NIETO Corinne			
PECOUT Michel			
PERIN Jean-Luc			
PICARDA Yves			

PONCHON Solange		X	Donne pouvoir à David CHAMBON
REBUFFAT Sandrine			
SALZE Annie			
SEISSON Jean-Pierre			
TERNIER Serge			
VALLET Jocelyne			
YTIER CLARETON Angélique			

Absents (préciser s'ils sont excusés):

.....

.....

.....

.....

1. Installation des conseillers communautaires 1

La séance a été ouverte sous la présidence de M. MARTEL Marcel, président (ou remplaçant ou doyen en application de l'article L. 2122-17 ou L. 2122-8 du CGCT) par renvoi de l'article L.5211-2), qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M JAUVERT Hugo a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Election du président

2.1. Présidence de l'assemblée

M MARTEL Marcel conseiller le plus âgé des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie 2.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le **président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire**. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs au moins :

- M BERNAL Josphias
- M FARE Bénédicte

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom (par ordre alphabétique), s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président de la séance qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par l'EPCI à FP. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposé lui-même dans l'urne prévue à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Déclaration de candidature à la Présidence

Le Président de séance procède à l'appel des candidatures :

Se sont déclarés candidats préalablement aux opérations de vote :

- M me CHABAUD Catherine
- M
- M

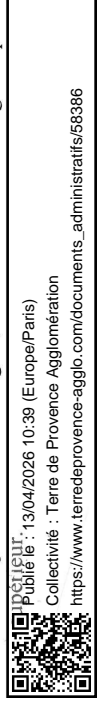
2.5 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 42
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 37
- f. Majorité absolue 3 19

1 Ce paragraphe sera supprimé lorsque l'élection du président et des vice-présidents a lieu en cours de mandature.

2 Majorité des membres en exercice du conseil métropolitain/communautaire ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

3 La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.



INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHABAUD Corinne	37	Trente sept
.....
.....

2.6. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁴

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁵

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

2.7. Résultats du troisième tour de scrutin ⁶

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

2.8. Proclamation de l'élection du président

M.ME CHABAUD Corinne..... a été proclamé(e) **président** et a été immédiatement installé(e).

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de M.ME CHABAUD Corinne..... élu(e) président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 du CGCT applicables aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le groupement doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant, sans qu'il puisse excéder le nombre de 15 vice-présidents au maximum.

L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 12 le nombre des vice-présidents du groupement.

3.1. Élection du 1^{er} vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 42
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 37
- f. Majorité absolue 19

⁴ Supprimer les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁵ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁶ Supprimer le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.



INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MARTEL Marcel	37	Trente sept
.....
.....

Résultats du deuxième tour de scrutin ⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

Résultats du troisième tour de scrutin ⁸

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

Proclamation de l'élection du 1^{er} vice-président

M. MARTEL Marcel..... a été proclamé(e) **1^{er} vice-président** et immédiatement installé(e).

3.2. Élection du 2^{ème} vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 42
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 37
- f. Majorité absolue 19

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PECOUT Michel	37	Trente sept
.....
.....

Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]
- f. Majorité absolue



⁷ Supprimer les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.



INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

Proclamation de l'élection du 2ème vice-président

M. PECOU T. Michel a été proclamé(e) **2ème vice-président** et immédiatement installé(e).

3.3. Élection du 3ème vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 42
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue 20

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>MOURGUES Jules</u>	<u>38</u>	<u>Trente huit</u>
.....

Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]



INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Proclamation de l'élection du 3ème vice-président

M. MAURÈVES Gilles a été proclamé(e) **3^{ème} vice-président** et immédiatement installé(e).

3.4. Élection du 4ème vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 425
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 37
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 19
- f. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>SAVANON Michel</u>	<u>37</u>	<u>Trente sept</u>

Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Proclamation de l'élection du 4ème vice-président

M. SAVANON Michel a été proclamé(e) **4^{ème} vice-président** et immédiatement installé(e).

3.5. Élection du 5ème vice-président
Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 42
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 38
- f. Majorité absolue 20

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LECOFFRE E.M.C.	38	Trente huit
.....
.....

Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

Proclamation de l'élection du 5ème vice-président

M. LECOFFRE E.M.C. a été proclamé(e) **5^{ème} vice-président** et immédiatement installé(e).

3.6. Élection du 6ème vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 42
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 38
- f. Majorité absolue 20

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VAUET Jocelyne	38	Trente huit
.....
.....

Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

Proclamation de l'élection du 6ème vice-président

Mme VALLET.....*Jacelyne*..... a été proclamé(e) **6ème vice-président** et immédiatement installé(e).

3.7. Election du 7ème vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... **0**
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)..... **42**
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... **3**
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<i>PICARDA Yves</i>	39	<i>Trente neuf</i>
.....

Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....



Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....		
.....
.....
.....

Proclamation de l'élection du 7ème vice-président

M. PICARDA Yves..... a été proclamé(e) **7ème vice-président** et immédiatement installé(e).

3.8. Élection du 8ème vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 42
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]
- f. Majorité absolue 0
- 39
- 20

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
<u>FAPARE Laurent</u>	<u>39</u>	<u>Trente-neuf</u>
.....
.....

Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....		
.....
.....

Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....		
.....
.....

Proclamation de l'élection du 8ème vice-président

M. FAPARE Laurent..... a été proclamé(e) **8ème vice-président** et immédiatement installé(e).

3.9. Élection du 9ème vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 42
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 37
- f. Majorité absolue 19

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BLANC Michel	37	Trente sept
.....
.....

Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

Proclamation de l'élection du 9ème vice-président

M. BLANC Michel a été proclamé(e) 9^{ème} **vice-président** et immédiatement installé(e).

3.10. Élection du 10ème vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 42
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 38
- f. Majorité absolue 90

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PERIN Jean-Luc	38	Trente huit
.....
.....

Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		

Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]

INDIQUER LE NOM ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		

Proclamation de l'élection du 10ème vice-président

M. PERIN Jean-Duc..... a été proclamé(e) **10^{ème} vice-président** et immédiatement installé(e).

3.11. Election du 11ème vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... **0**
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)..... **42**
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... **4**
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>YTIER CHARLTON Angélique</u>	38	<u>Trente huit</u>
.....		

Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		

Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

Proclamation de l'élection du 11ème vice-président

M. YVES CARRETON ANGÉLIQUE, a été proclamé(e) **11^{ème} vice-président** et immédiatement installé(e).

3.12. Élection du 12ème vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 42
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 23
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 18
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 10
- f. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>MARTIN TEISSERE JEAN-MARC</u>	<u>18</u>	<u>Dix-huit</u>
.....
.....

Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

Proclamation de l'élection du 12ème vice-président

M. MARTIN TEISSERE JEAN-MARC, a été proclamé(e) **12^{ème} vice-président** et immédiatement installé(e).



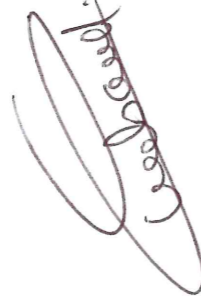
4. Observations et réclamations ⁹

La charte de l'élu local a été remise à l'ensemble des conseillers communautaires présents. Monsieur DAUDET Jean-Christophe a refusé de signer la feuille d'engagement de lecture de cette charte.

5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 9 avril 2026 à 22 heures, 30 minutes, en double exemplaire ¹⁰ a été, après lecture, signé par le président, le conseiller communautaire le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le Président,



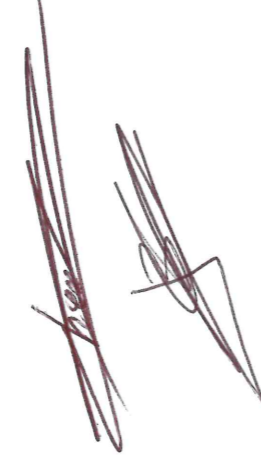
Le conseiller communautaire le plus âgé,



Le secrétaire,



Les assesseurs,



⁹ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

¹⁰ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat du groupement avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec les autres pièces annexées, au représentant de l'État.



ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE

FEUILLE DE PROCLAMATION

annexée au procès-verbal de l'élection

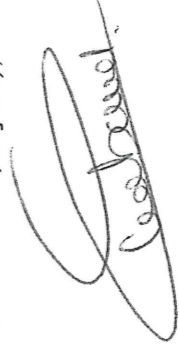
NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

(dans l'ordre du tableau)

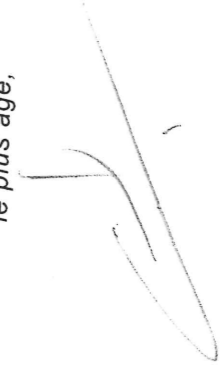
Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction ¹	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Mme	CHABAUD Sorine	14/10/1964	Président	37
M.	NARIEL Marcel	01/10/1946	Premier vice-président	37
M.	PECOUT Michel	11/02/1958	Deuxième vice-président	37
M.	NOURGUES Gilles	20/04/1973	Troisième vice-président	38
M.	GAVANON Michel	10/07/1953	Quatrième vice-président	37
M.	LECOFFRE Eric	05/06/1950	Cinquième vice-président	38
Mme	VALLET Jocelyne	09/03/1953	Sixième vice-président	38
M.	PICARDA Yves	27/10/1952	Septième vice-président	39
M.	FABRE Laurent	14/12/1968	Huitième vice-président	39
M.	BLANC Michel	23/04/1965	Neuvième vice-président	37
M.	PERIN Jean-Luc	13/05/1955	Dixième vice-président	38
Mme	YTIER CLARETTON Angélique	28/12/1976	Onzième vice-président	38
M.	MARTIN-TEISSÈRE Jean-Narc	02/10/1969	Douzième vice-président	18

Fait à Eyragues, le 9 avril 2026

Le président
(ou son remplaçant),



Le conseiller communautaire
le plus âgé,



Les assesseurs,



Le secrétaire,



¹ Préciser : président ou vice-président (indiquer le numéro d'ordre du vice-président).